

Rapport d'activité 2018





Alexandre de Montesquiou
Maire de Montgobert
Président de la Communauté
de Communes Retz-en-Valois

Notre rapport d'activité vous permettra de mieux appréhender le rôle de votre Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) et ses domaines d'interventions, déterminés par ses compétences. Cette année, en collaboration avec l'ensemble des services, nous avons souhaité le rendre plus synthétique et attractif. Notre objectif est une diffusion plus large auprès des élus locaux mais aussi auprès des habitants de notre territoire.

A peine 2 ans après sa création, l'année 2018 a été riche pour la CCRV. Au fil des pages, vous pourrez ainsi prendre connaissance des actions quotidiennes, menées par votre intercommunalité.

Bonne lecture.

Sommaire

Présentation de la collectivité... p.3 et 4

- Des agents au service de leur territoire
- Compétences de la CCRV

Services administratifs p.5 à 10

- Marchés publics
- Service juridique
- Les finances de votre Communauté de Communes
- Communication

Services à la population p.11

Transport p.12

Communications électroniques p.12

Système d'Information Géographique (SIG) p.13

- Qu'est-ce qu'un SIG ?

Services techniques p.13 à 17

- Voirie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Gestions des déchets

Urbanisme p.18 et 19

Développement économique p.20

Chantiers d'insertion p.21

Tourisme p.22 et 23

- L'office de tourisme intercommunal
- Commercialisation
- Accompagnement et promotion des prestataires
- Actions de promotion
- Projets collaboratifs

Culture p.24

Activités sportives p.25

- Piscine intercommunale
- Actions d'éducation sportive

Enfance - Jeunesse p.26

Relais Assistants Maternels Parents et enfants p.27

Le rapport d'activité Retz-en-Valois est une publication de la Communauté de Communes

Directeur de la publication : Alexandre de Montesquiou

Rédaction en chef : service communication

Conception et réalisation : Doncameleon

Impression : Aprim & Henry

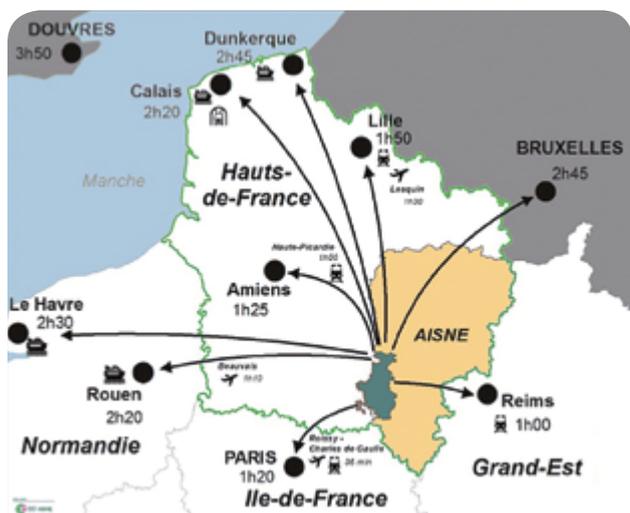
Photographies : © Droits réservés : Communauté de Communes sauf autres mentions et reprises d'affiches © Adobe Stock

n° ISSN : en cours



Présentation de la collectivité

Fruit de la loi NOTRe, la Communauté de Communes Retz-en-Valois est issue de la fusion des anciennes Communautés de Communes de Villers-Cotterêts / Forêt de Retz (CCVCFR), du Pays de la Vallée de l'Aisne (CCPVA) et de l'Ourcq et du Clignon (CCOC). Le nom de la Communauté de Communes a pour ambition de mettre en lumière le territoire et ses richesses naturelles. Le nom « Retz » renvoie à la Forêt de Retz et au ru qui prend sa source dans l'ex CCVCFR et traverse l'ex CCPVA. Le terme « Valois » fait, quant à lui, référence à l'ancien duché de Valois, dont la nouvelle entité occupe la partie axonaise.



La Communauté de Communes Retz-en-Valois, c'est :

537 km ²	100 agents impliqués
54 communes	5 grands pôles à proximité : Roissy-Charles de Gaulle (35 minutes), Reims et Paris (1h), Amiens (1h25) et Lille (1h50).
29 936 habitants	
15 vice-présidents	
8 membres de Bureau	13 000 hectares de forêt et un territoire riche de son patrimoine architectural
86 conseillers communautaires	



Des agents au service de leur territoire

La CCRV se compose :

- d'un service administratif
- de services techniques
- d'un pôle aménagement du territoire
- de deux chantiers d'insertion
- d'une antenne située au nord du territoire à Vic-sur-Aisne
- d'un Relais Assistants Maternels (RAM)

Mais aussi de 5 structures intercommunales ouvertes au public :

- un office du tourisme
- une école de musique
- une piscine
- deux déchèteries

Les effectifs se répartissent par service ainsi que suit :

Siège social : Administration / Ressources - Humaines / Finances	5 agents 1 agent d'entretien à temps non complet (TNC)
Communication	3 agents (dont 1 TNC)
Pôle Aménagement du territoire	7 agents
Office de tourisme	5 agents (dont 1 TNC) et 1 agent pour partie aux services techniques
École de musique / Culture	4 agents à l'administration, 1 agent d'entretien et 23 enseignants (dont 14 TNC)
Services techniques	8 agents et 1 agent pour partie à l'office de tourisme
Déchèteries	5 agents
Piscine	8 agents et 2 agents pour les week-ends et vacances scolaires
Enfance (RAM) / Jeunesse	5 agents (dont 1 TNC)
Antenne Vic-sur-Aisne (services à la population/ juriste/chargé de commande publique)	3 agents administratifs 1 agent d'entretien à temps non complet
Sport	1 agent
Social	3 agents (+ 12 contrats aidés)

Les compétences de la CCRV

Compétences obligatoires

- 1 L'aménagement de l'espace communautaire. Cela concerne le schéma de cohérence territoriale (SCoT*), ainsi que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi*) actuellement en cours d'élaboration.
- 2 Les actions de développement économique. Les zones d'activité, le soutien au commerce et la promotion du tourisme entrent dans ce domaine de compétence.
- 3 L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage (une aire à Villers-Cotterêts).
- 4 La collecte et le traitement des déchets des ménages.
- 5 La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) depuis le 1^{er} janvier 2018.

Compétences optionnelles

Votées lors du Conseil communautaire du 22 septembre 2017 :

- 6 Assainissement collectif et non collectif.
- 7 Protection et mise en valeur de l'environnement.
- 8 Politique du logement et du cadre de vie.
- 9 Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.
- 10 Équipements culturels et sportifs.
- 11 Actions sociales (RAM, chantiers d'insertion, épicerie sociale...).
- 12 Création et gestion de maisons de services au public.
- 13 Coordination et accompagnement d'une politique enfance-jeunesse.

Compétences facultatives

Adoptées en 2018

- 14 Réseaux et services locaux de communications électroniques
- 15 Organisation du transport collectif

En 2019, la compétence transport fait l'objet d'études afin de définir le cadre dans lequel elle va s'appliquer.

***SCoT** : il remplace les anciens schémas directeurs. Il définit les grands objectifs en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacement, d'équipement et d'environnement.

***PLUi** : il a pour but de remplacer l'ensemble des documents d'urbanisme communaux.

Services administratifs



Marchés publics

La CCRV a décidé de se doter d'un agent en charge de la commande publique. Le service est structuré autour de deux missions principales : la commande publique et la mutualisation.

Activité commande publique

Bilan global de l'année 2018 :

Nombre de consultations lancées	30
Dont marchés à procédure adaptée (MAPA)	29
Dont appel d'offres	1
Nombre de marchés attribués	36
Valeur de ces marchés attribués	6,5 millions d'euros HT
Dont marchés de travaux	80 %
Dont marché de fournitures courantes et services	18 %
Dont marchés de prestations intellectuelles	2 %
Répartition par service porteur	80 %
Services techniques	95 %
Secrétariat général	4 %
Autres services	1 %

Parmi les marchés attribués, les plus importants concernent :

- Les travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif sur le territoire **2.2 millions €**
- La réfection des voiries communautaires **400 000 €**
- Les travaux divers d'assainissement collectif **390 000 €**
- La réfection des nids de poule sur les voies communautaires **360 000 €**
- L'enlèvement et le transport de bennes de la déchèterie intercommunale de Villers-Cotterêts **215 000 €**
- La location et la maintenance du parc de photocopieurs **200 000 €**
- Les travaux d'aménagement intérieur du bâtiment dédié au Relais Assistants Maternels **156 452 €**
- Les inspections télévisuelles et visuelles des réseaux d'assainissement et pluviaux **150 000 €**
- L'achat d'un compacteur de bennes pour la déchèterie intercommunale de Villers-Cotterêts **119 416 €**

Activité mutualisation

Plusieurs élus du Conseil communautaire ont constitué un groupe de travail dédié à la mutualisation. Ce groupe a travaillé sur des commandes publiques à mutualiser entre la CCRV et ses communes membres pour réaliser des économies financières.

La CCRV s'est associée avec le GrandSoissons agglomération à deux reprises, en 2018, pour un groupement de commande :

- accompagnement et mise en œuvre d'une gestion sans produits phytosanitaires des espaces communaux
- maîtrise d'œuvre relative au projet de voie verte de Mercin-et-Vaux à Montigny-Lengrain.



Service juridique

Le service juridique de la CCRV est géré par un agent. Cet agent apporte une aide dans l'analyse et l'évaluation des risques des dossiers gérés par les différents services de la collectivité. Il peut être consulté pour toutes les questions qui relèvent des compétences dévolues à la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV). Le service a une véritable fonction transversale entre l'ensemble des services de la CCRV.



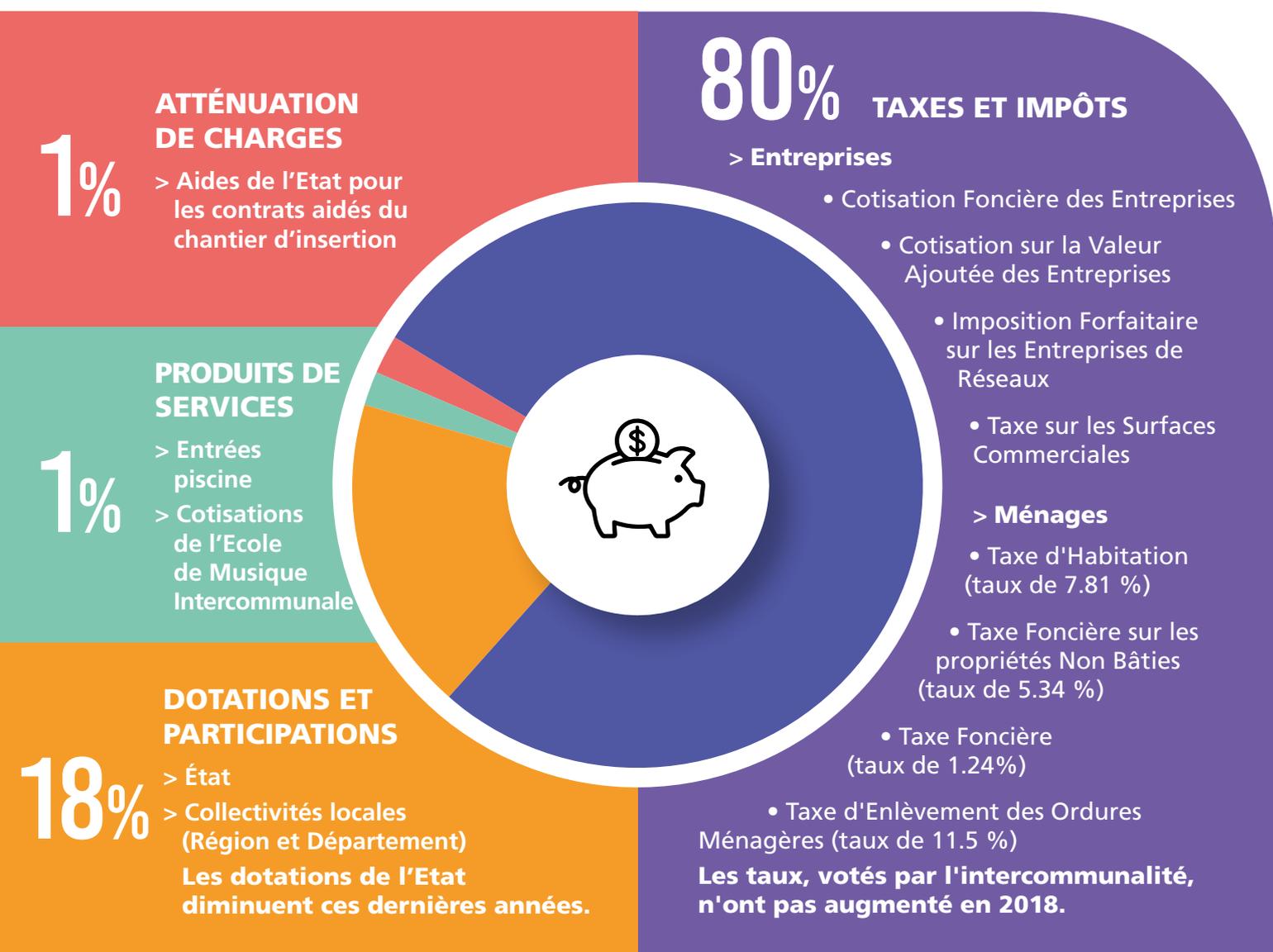


Les finances de votre Communauté de Communes

En 2018, la CCRV a géré un budget de 14 millions d'euros (hors excédent reporté).
 Nous vous présentons ici les grandes lignes, que l'on retrouve d'une année sur l'autre.
 Le service comptabilité de la CCRV est composé d'un agent.

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
5 363 262€	6 687 202€	13 896 533€	13 973 484€

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement

36%

ATTÉNUATION DE PRODUITS

- > Pour 84% : reversement aux communes (fiscalité, transfert de compétence)
- > Pour 16% : FNGIR (Fonds National de garantie individuelle de ressources)*

*Ce fonds, géré par l'État, permet de diminuer les inégalités de ressources fiscales entre les collectivités. Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à celles moins favorisées.

En 2018, la CCRV a investi près de 4 millions d'euros dans des projets qui se poursuivront en 2019 :



> Plan Local d'Urbanisme intercommunal



> Déploiement de la fibre optique



> Travaux de la piscine



> Projet d'aménagement des locaux du RAM



> Travaux de voirie pour les communes



> Aides aux communes pour l'investissement (Fonds de concours)

28%

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

- > Enlèvement et traitement des ordures ménagères
- > Eau, électricité, gaz pour le chauffage de la piscine et des locaux
- > Prestations de services
- > Acquisition de petits matériels
- > Organisation d'événements (Fête tour Mangin, Foire-Expo)

22%

CHARGES DE PERSONNEL

- > 58 temps complet
41 temps non complet
- > Gestion des 2 déchèteries
- > Gestion de la piscine
- > Fonctionnement de l'Office de tourisme
- > École de Musique Intercommunale
- > Enfance-jeunesse dont RAM (Relais Assistants Maternels)
- > Services techniques
- > Pôle aménagement du territoire (dont urbanisme)
- > Services administratifs

14%

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

- > Adhésions (type Syndicat des Déchets...)
- > Indemnités
- > Subventions

Résultats de l'exercice des budgets annexes 2018 (hors excédents)

Budget Annexe Assainissement Collectif

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 005 550 €	1 001 661 €	1 923 254 €	1 122 570 €

Budget Annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
915 369 €	374 523 €	118 387 €	58 862 €

Budget Annexe Hôtel d'Entreprises :

Gestion d'un bâtiment à vocation économique situé impasse du Chênois à Villers-Cotterêts (location de 4 cellules de 250m²)

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
58 266 €	60 849 €	59 739 €	66 171 €

Budget Annexe Office du Tourisme

Budget en régie d'autonomie financière

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 632 €	80,85 €	50 143 €	47 604 €

Budget Annexe Opérations immobilières

Gestion d'un bâtiment à vocation économique situé impasse du Chênois à Villers-Cotterêts ainsi que d'un site industriel Rue du Marchois à Villers-Cotterêts

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
37 485 €	100 366 €	53 132 €	118 019 €

Budget Annexe Les Verriers :

Aménagement de la zone d'activités les Verriers à Villers-Cotterêts, tenue en comptabilité de stocks

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2 652 271 €	2 652 271 €	2 658 754 €	2 658 754 €

Dépenses de fonctionnement et d'investissement

• 200 000€

de frais d'investissement et de fonctionnement dans les bâtiments communautaires et en location à Villers-Cotterêts, Ambleny et Vic-sur-Aisne (travaux d'aménagement, sécurité, réparation, maintenance, entretien)

• 680 000€

de service de transport urbain et à la demande sur les communes de l'ex CCVCFR

• 14 784€

d'acquisition de bacs de collecte pour les administrés sur l'ensemble des 54 communes (en remplacement de bacs défectueux)

• 200 000€

de procédure d'élaboration du PLUi sur l'ensemble des 54 communes

• 18 500€

d'achat d'instruments pour les élèves de l'école de musique intercommunale basés à Villers-Cotterêts et Vic-sur-Aisne

• 120 400€

de contribution à la fibre optique pour la commune de Villers-Cotterêts (1/20^e de la somme de Villers-Cotterêts payée en 2018)



Communication

Deux événements ont marqué l'année 2018 : l'inauguration de la tour d'observation du général Mangin et la 1^{ère} édition de la Foire-Expo Retz-en-Valois.

Tour Mangin

La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV), la Communauté de Communes du Canton d'Oulchy-le-Château, la ville de Villers-Cotterêts, l'association 18 juillet 1918-2018 et la commune de Chaudun se sont associés pour commémorer, 100 ans plus tard, jour pour jour, la contre-offensive du 18 juillet 1918. C'est à cette date anniversaire, que la CCRV a inauguré officiellement la reconstruction de la tour d'observation du général Mangin.

Le 22 juillet 2018, la CCRV a également organisé la Fête de la Tour Mangin. Évènement familial, cette journée a permis d'associer les habitants du territoire aux célébrations autour de la tour Mangin.



Depuis le Parc du Château jusqu'au pied de la tour Mangin, ce sont :

- 2 500 personnes qui se sont déplacées pour célébrer l'inauguration de cette tour.
- 220 personnes qui ont emprunté le circuit de randonnée mis en place pour l'occasion
- 600 personnes qui ont gravi les marches de la tour Mangin.

Petits et grands ont pu ainsi découvrir ou redécouvrir l'histoire de la contre-offensive du général Mangin de 1918, ainsi que les trésors cachés de notre belle forêt de Retz. De nombreuses animations ont été proposées : spectacle de rapaces, course d'obstacles, dégustation d'insectes, exposition photos, fresque historique, décodage du morse, origami, randonnée pédestre et bien d'autres.

Foire-Expo

Ce sont plus de 3 000 visiteurs qui ont arpenté les allées de la Foire-Expo Retz-en-Valois, le 6 octobre 2018 à Villers-Cotterêts. La Communauté de Communes avait pris l'initiative d'organiser cet événement afin de permettre aux entreprises de son territoire d'aller à la rencontre des habitants pour dévoiler tout leur savoir-faire. Une première édition réussie.



Le Président de la CCRV, Alexandre de Montesquiou, accompagné du sous-préfet de Soissons, Alain Faudon, du Conseiller régional des Hauts-de-France, Dominique Moysse et des membres du conseil communautaire, a assisté aux différentes animations de la Foire-Expo. Un événement qui a séduit petits et grands avec toutes les activités familiales proposées : laser game, balade à poney, jeux picard, animations « petite enfance » mises en place par le Relais Assistants Maternels intercommunal et les interludes musicaux proposés par l'Ecole de musique de la CCRV et l'Harmonie municipale.

Rencontre inter-entreprises

La CCRV a mis en place des rencontres inter-entreprises pour permettre aux représentants d'entreprises locales de se réunir et ainsi faciliter les échanges entre les acteurs économiques du territoire. Une initiative qui a été appréciée par l'ensemble des participants, ravis d'avoir eu l'opportunité de découvrir les savoir-faire locaux.

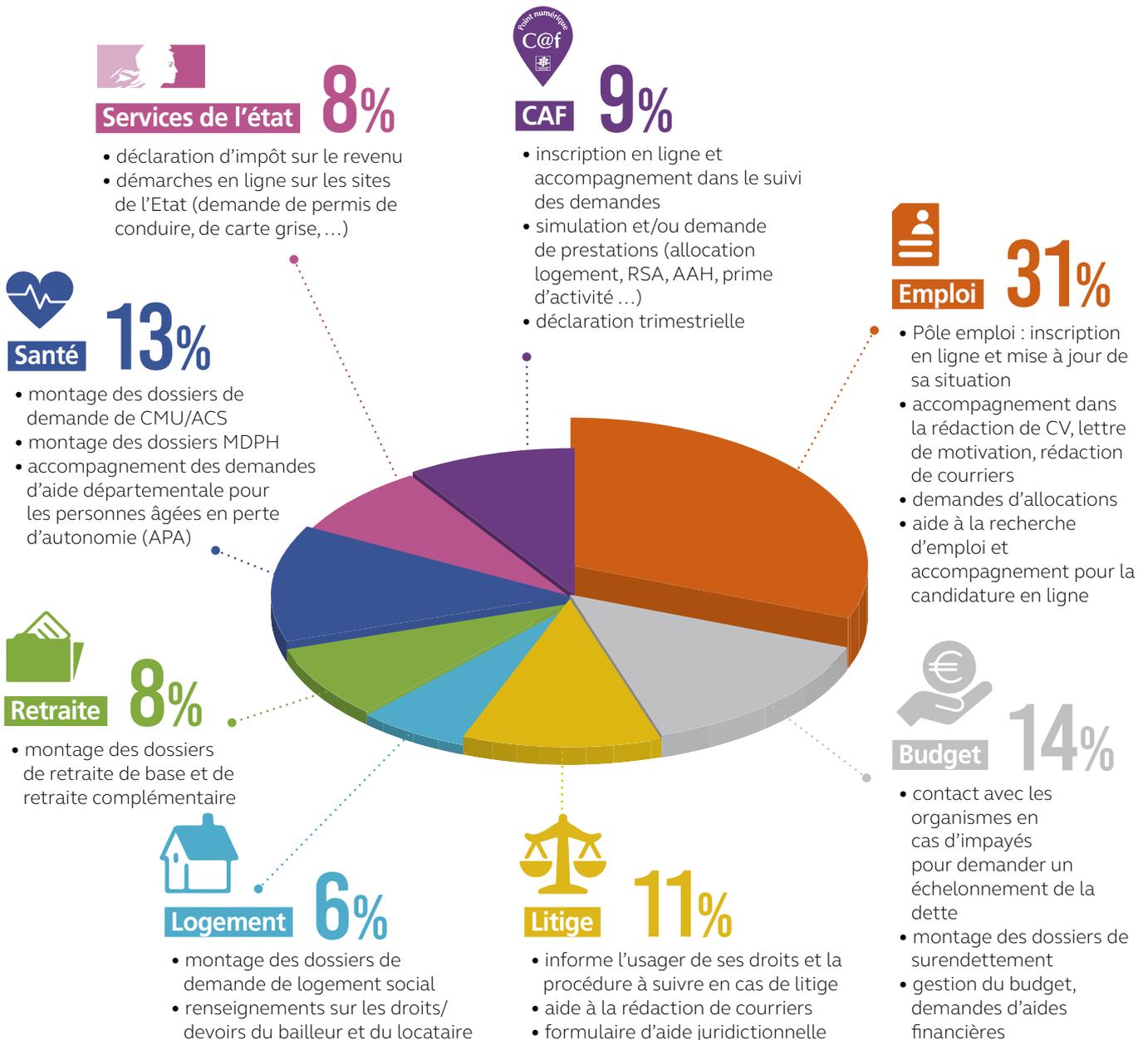
Le service communication c'est aussi

- Gestion du site internet de la CCRV
- Gestion du journal communautaire (parution 3 fois par an)
- Gestion du rapport d'activités
- Création de supports graphiques (affiches, flyers, invitations...)
- Gestion des relations presse
- Promotion des événements de la collectivité (concert de l'EMI, inaugurations, sorties touristiques, événements sportifs etc.)
- Communication interne
- Création de signalétique

► Compétences : actions sociales.

Domaines d'intervention

Le service d'aide à la population est basé au sein de l'antenne de Vic-sur-Aisne. L'agent en charge de ce service accueille et accompagne chaque habitant dans ses démarches administratives. L'accès y est totalement gratuit et confidentiel.



Chiffres clés en 2018 :

- 174 personnes ont sollicité le service
- 297 demandes ont été traitées au cours de 941 rendez-vous

Systeme d'Information Géographique (SIG)

► Compétence : aménagement de l'espace communautaire.

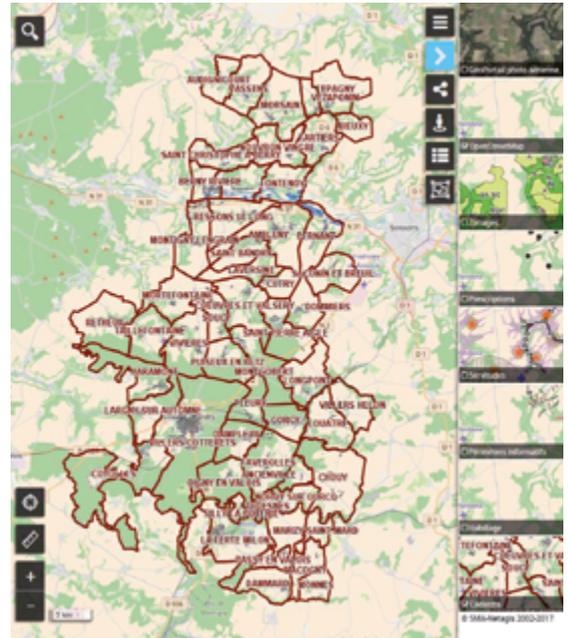
Qu'est-ce qu'un SIG ?

Il s'agit d'un Système d'Information Géographique. De manière générale, un SIG est un logiciel qui, à partir d'un fond cartographique, permet d'afficher et d'analyser une multitude de données. Plusieurs couches d'informations thématiques sont ainsi disponibles pour être présentées sur un fond de carte ou une vue du ciel. L'agent est chargé de la mise en œuvre et du développement de cet outil informatique mis à disposition de l'ensemble des services de la CCRV, des communes (solution NETAGIS MAPS) et également du public (solution NETAGIS EXPLORER). En 2018, 3 582 connexions à NETAGIS-MAPS ont été effectuées.

De nombreuses améliorations ont été apportées au SIG en 2018 :

- édition de données et de cartes relatives à la situation de la CCRV : démographique / géographique / réseaux de déplacements (routes, voies ferrées).
- conception d'une application « développement économique ».
- conception d'une application dédiée aux « Énergies renouvelables ».
- enrichissement des fonctionnalités disponibles et mise à jour des données.
- une étude est en cours pour la mise en place d'une application « gestion des cimetières » à destination des communes.
- réalisation d'une « cartographie de présentation du territoire » de la CCRV (données démographiques, localisation des mairies, zones d'emploi etc.)
- création d'une application dédiée à la «gestion différenciée des espaces verts».

Un bureau d'étude est actuellement chargé de collecter les informations relatives à l'assainissement collectif sur le territoire de la CCRV pour l'intégrer au SIG.



Services techniques

Voirie

► Compétence : création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt



Chiffres clés :

- **447 200€**
d'investissement voirie
- **128 400€**
Nid de poules

La CCRV entretient **203.50 km** de voiries communautaires réparties sur 45 communes du territoire ainsi que les zones d'activités existantes. Elle assure le fauchage des accotements 3 fois par an, le rebouchage des nids de poules (900 tonnes en 2018) et l'investissement (Programme Aisne Partenariat Voirie (APV) du Département) dans la réfection de 5km de chaussée en 2018.

APV 2018 – travaux de voirie (5km) :

- Ancienville – Chemin d'Ancienville à Chouy = **500m**
- La Ferté-Milon – Chemin de la Ferté-Milon à la Loge aux Bœufs = **100m**
- Marizy-Sainte-Geneviève – de la Place de Marizy à la Ferté-Milon = **1 520m**
- Mortefontaine – Chemin de Roy à la râperie = **100m**
- Nouvron-Vingré – Rue de la Chainée = **800m**
- Ressons-le-Long – Rue de Villers = **2 000m**

Autres travaux (hors APV):

- Longpont – Chemin de St Pierre Aigle à Chavigny = **60m**
- Nouvron-Vingré – Chemin de Falloise = **100m**
- Saconin-et-Breuil – Route du Mont d'Arly à Missy = **30m**
- Vivières – Route de Taillefontaine = **140m**

Travaux hors voirie :

- Cheminement de la Tour Mangin
- Signalisation et cheminements piétons à la déchetterie d'Ambleny



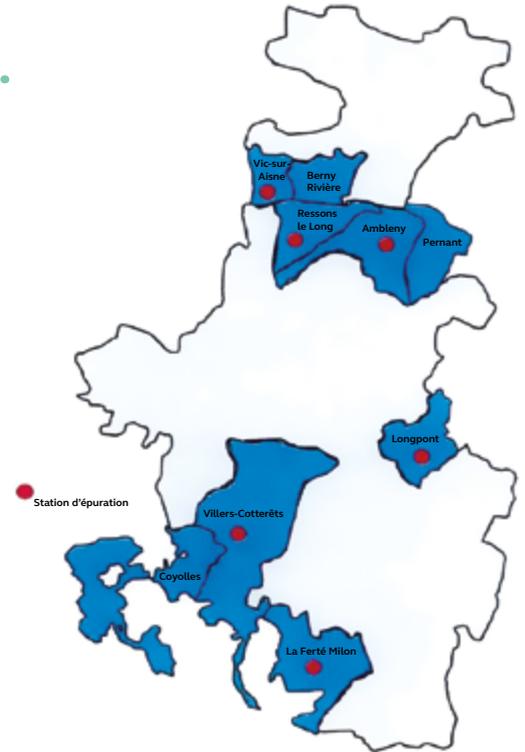
Assainissement collectif

► Compétence : assainissement.

La compétence assainissement collectif appartient à la Communauté de Communes Retz-en-Valois depuis le 1^{er} janvier 2017.

Cette compétence concerne 9 communes du territoire :

Ambleny	Berny-Rivière	Coyolles
La Ferté-Milon	Longpont	Pernant
Ressons-le-Long	Vic-sur-Aisne	Villers-Cotterêts



L'assainissement collectif en quelques chiffres

Linéaire de réseau	Nombre de regards (bouches d'égout)	Nombre de postes de refoulement	Stations d'épuration
+ de 100 km	+ de 4000	38	6

6 communes sont dotées d'une Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) :

- Ambleny (boues activées)
- La Ferté-Milon (boues activées)
- Longpont (lagune)
- Ressons-le-Long (filtre planté de roseaux)
- Vic-sur-Aisne (boues activées)
- Villers-Cotterêts (boues activées)

Pour l'année 2018, la Communauté de Communes Retz-en-Valois a réalisé :

- curage préventif : **18 km**
- inspections télévisées des réseaux : **13 km**
- travaux : **198 875€**
- **un schéma Directeur d'Assainissement** : étude permettant de recenser l'ensemble des problèmes sur le territoire et d'apporter des solutions chiffrées.





AGENT
1

Assainissement non collectif

► Compétence : assainissement.

Le service d'assainissement non collectif effectue les contrôles des installations et accompagne les propriétaires pour les diagnostics.

Il existe 3 types de contrôles

• Le contrôle des installations neuves

Lors du dépôt du permis de construire ou de la demande d'installation, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) conseille et donne un avis sur le système d'assainissement proposé, qui doit respecter les contraintes liées au terrain et à l'habitation. C'est le **contrôle de conception – implantation**.

Avant remblaiement de l'installation, un technicien du SPANC vient contrôler sur le terrain, la conformité des travaux réalisés avec le projet validé et la réglementation. C'est le **contrôle de bonne exécution**.

Le formulaire de « demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif » est disponible sur le site internet de la CCRV : www.cc-retz-en-valois.fr

• Le contrôle des installations existantes

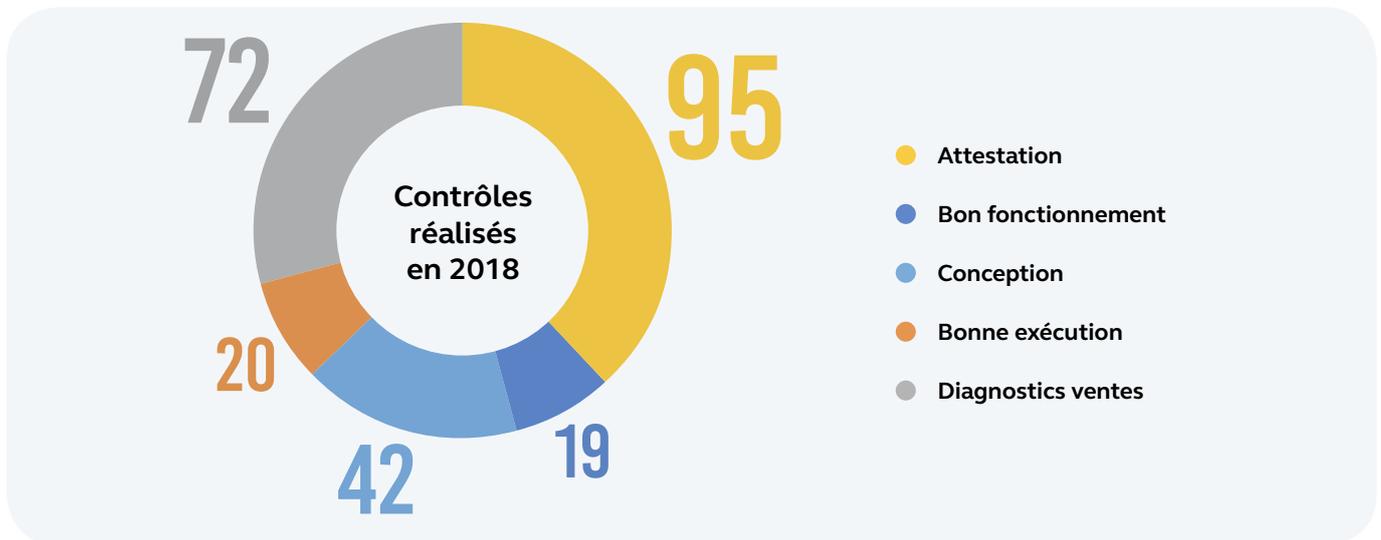
A l'occasion de chaque vente, un document datant de moins de 3 ans doit être présenté au moment de la signature de l'acte. Ce document se présente soit sous la forme d'une attestation (pour les biens non conformes) ou d'un diagnostic (pour les biens conformes ou jamais contrôlés).

• Le contrôle de bon fonctionnement

Ce contrôle, qui a lieu tous les 6 ans, concerne les administrés :

- ayant demandé une attestation de vente ou un diagnostic de leurs installations
et

- ayant reçu un procès-verbal de conformité (création ou réhabilitation de leur système d'assainissement non collectif).



Réhabilitation

Suite à l'organisation géographique de l'agence de l'eau Seine-Normandie, la CCRV poursuit la démarche d'accompagnement des propriétaires diagnostiqués non conformes, pour réhabiliter leur système d'assainissement non collectif.

Au préalable des travaux de réhabilitation, une phase d'étude est nécessaire. Celle-ci a pour objectif de définir l'avant-projet des travaux à envisager (descriptif, quantitatif, plan, bordereaux de prix) pour la mise aux normes des dispositifs existants.

Courant 2018, **94 études** ont été réalisées sur les communes de **Dammard** et **Mortefontaine**.

En 2018, **67 réhabilitations** ont eu lieu sur les communes de **Morsain** et **Fontenoy**.



Gestion des déchets

► Compétence : collecte et le traitement des déchets des ménages. Protection et mise en valeur de l'environnement.

La CCRV assure la collecte des déchets ménagers des habitants des communes de son territoire. Leur traitement est géré par le syndicat mixte de traitement des déchets de l'Aisne (Valor'Aisne). Ces déchets sont collectés soit en porte à porte, soit en déchèterie.

Collecte en porte à porte

Les déchets collectés en porte à porte sont :

- les ordures ménagères (déchets fermentescibles et déchets résiduels) sont enfouis au centre de Grisolles
- les déchets recyclables (tri sélectif et le verre) sont recyclés chez les repreneurs respectifs
- les déchets verts des particuliers sur la commune de Villers-Cotterêts sont traités en plate-forme de compostage.
- les encombrants sont traités sur le centre de Grisolles

Description du mode de collecte		MODE DE COLLECTE					
		OM	Emballages recyclables hors verre	Verre	Verre en apport volontaire	Déchets verts	Encombrants
		PAP*	PAP	PAP	AV**	PAP	PAP
17 communes rurales ex-CCVCFR		1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois tous les 2 mois	1 semaine sur 2 collecte adaptable	1 fois par semaine de mi-mars à mi-novembre le mardi	1 fois par an
Villers-Cotterêts	logements particuliers	2 fois par semaine					
		1 fois par semaine	1 semaine sur 2	1 fois tous les 2 mois			
24 communes ex-CCPVA		1 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois toutes les 6 semaines			
11 communes ex-CCOC		2 fois par semaine					
La Ferté-Milon							

*PAP : porte à porte

**AV : apport volontaire

Les contrats en cours sont différents selon les intercommunalités ayant fusionné pour créer la CCRV.

Évolution de la collecte des déchets en porte à porte (en tonnes)

	2017	2018
Encombrants	33.75	48.42
Déchets verts Villers-Cotterêts	283.2	290.1
Verre en AV** Villers-Cotterêts	277.04	260.36
Verre en PAP*	674.82	691.66
Monoflux	1 644.96	1 639.34
Ordures ménagères (OM)	7 202.04	7 278.88
TOTAL	10 115	10 208

En 2018, la CCRV a collecté 54.76 kg de déchets recyclables par habitant.

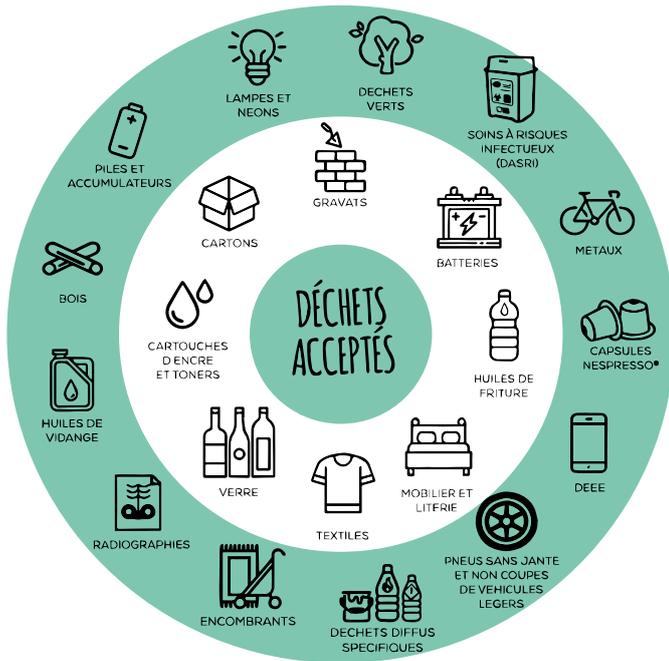
*PAP : porte à porte

**AV : apport volontaire

Collecte en points d'apport volontaire

Le verre est collecté en apport volontaire sur la commune de Villers-Cotterêts. Les deux déchèteries de la CCRV accueillent gratuitement les particuliers du territoire. Les professionnels peuvent accéder aux sites en payant leur dépôt suivant le type de déchets. Le gardiennage du site s'effectue en régie. Une convention avec la CARCT (Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry) permet aux habitants des 12 communes de l'ex-CCOC de se rendre à la déchèterie de Neuilly-Saint-Front. Une benne pour les déchets verts reste à disposition des usagers à la Ferté-Milon, du 1^{er} avril au 30 octobre.

Les déchets acceptés en déchèterie



70 436 visites
sur les déchèteries

Évolution de la collecte des déchets en déchèterie (en tonnes)

	2017	2018
Encombrants	2 181.2	2 235.04
Déchets verts	1 861.64	2 093.19
Bois	686.77	745.9
Gravats	1 788.2	1 914.18
Métaux	298.08	294.43
Cartons/papiers	87.16	88.36
Déchets d'éléments d'ameublement (DEA)	255.9	284.61
Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)	215.3	181.62
Déchets divers (piles, néons, huiles, pneus...)	104.25	92.46
TOTAL	7 478	7 929

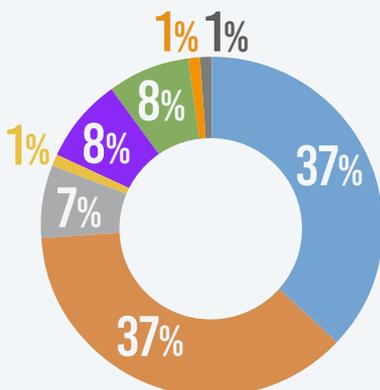
En 2018, la CCRV a collecté 31.80 kg de verre par habitant.

Le taux de valorisation des apports en déchèterie en 2018 est de 59 % contre 57% en 2017. Retrouvez la liste des transporteurs et unités de traitement sur le site de la CCRV : www.retz-en-vals.fr

Indicateurs financiers

Les recettes de 2018 proviennent à 85% de la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères et à 15% des recettes matériaux et soutiens.

Bilan financier des dépenses 2018 en € HT



Soit 101.86 € HT par habitant.

- Collecte des OM, recyclables, verre PAP et AV, déchets verts, encombrants
- Traitement porte à porte Valor'Aisne
- CCRV (transport, location, vidéosurveillance, logiciel)
- Neuilly-Saint-Front (convention)
- Traitement déchets bennes, DDS*, cartons, huiles de vidange, déchets verts Ferté-Milon
- Frais personnels, matériel, fournitures, charges
- Achat sacs déchets verts, opération Haut-de-France...
- Communication

*déchets diffus spécifiques

Natura 2000

La CCRV est structure porteuse du site Natura 2000 « massif Forestier de Retz », d'une surface de 848 hectares, composé de 3 entités :

- Le Bois Hariez (communes de Haramont et Retheuil)
- L'Est du Chapeau des Cordeliers (Fleury et Montgobert)
- Le Bois de Hautwisson (Chouy)



Contrat Global d'Actions Ourcq Amont

La CCRV et la CARCT assurent l'animation du Contrat Global d'Actions de l'Ourcq Amont 2014-2018, pour développer une politique de préservation de la ressource en eau avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de nombreux partenaires locaux.



► Compétence : aménagement de l'espace communautaire.

Les principales réalisations en urbanisme ont été les suivantes :

Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Villers-Cotterêts

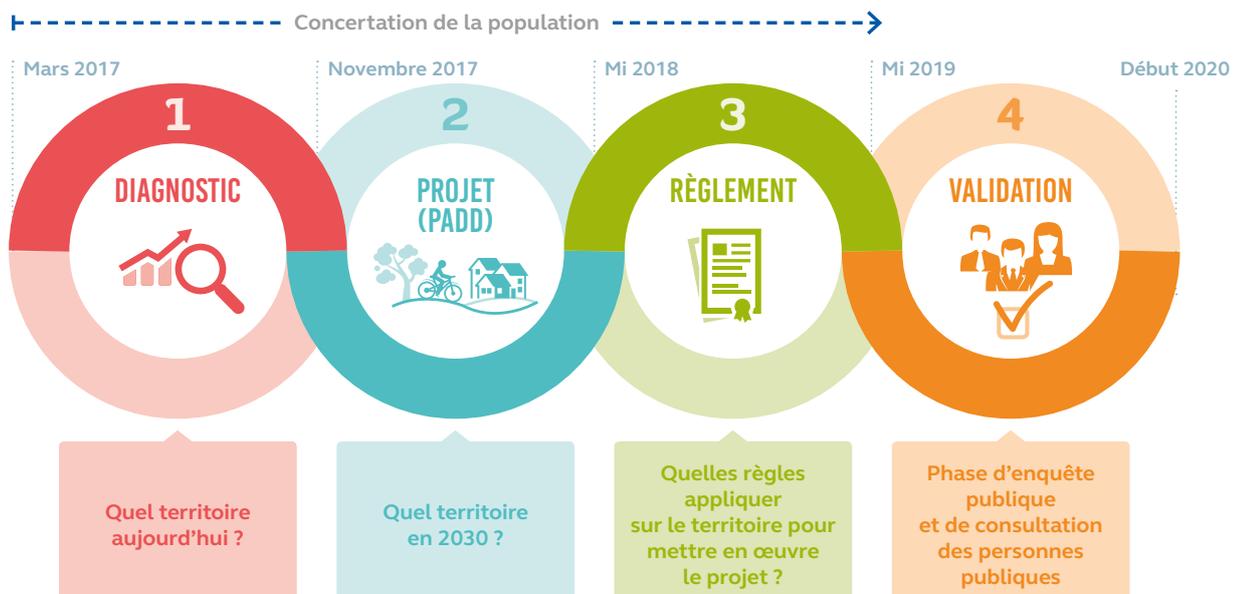
À la suite de deux années d'élaboration avec le bureau d'étude ALTEREO, le Conseil communautaire a arrêté le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Villers-Cotterêts le 26 juin 2018. L'enquête publique a eu lieu du 29

octobre 2018 au 29 novembre 2018. Le Conseil communautaire a approuvé le PLU de Villers-Cotterêts, le 1^{er} février 2019. Celui-ci est opposable depuis le 11 mars 2019. Il est disponible en ligne sur le site internet de la CCRV.

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la CCRV (PLUi) :

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) a été prescrite par délibération du Conseil communautaire le 12 mai 2017. Le PLUi remplacera tous les documents d'urbanisme communaux et recouvrira l'ensemble des 54 communes de la CCRV. Les communes sont étroitement associées à son élaboration, notamment par l'organisation de comités de pilotage aux différentes étapes et conformément aux modalités de collaboration arrêtées le 12 mai 2017 (Charte de Gouvernance).

PLUi : une élaboration collaborative en 4 étapes



Le suivi de l'élaboration du PLUi est l'une des missions majeures du Pôle Aménagement du Territoire (ADT), et la principale en planification. Elle consiste notamment en une participation active à :

- l'élaboration des différents documents (état initial de l'environnement, diagnostic, zonage, règlement...),
- au suivi administratif et financier des études (en collaboration avec les services comptabilité et marchés publics),
- à l'organisation des comités techniques, des comités de pilotage, des réunions publiques, des réunions des personnes publiques associées, de l'accueil du public et des élus,
- à la rédaction d'articles de communication, à la prise en compte des doléances du public, etc.

En 2018, le travail a porté principalement sur l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du futur PLUi et l'organisation des débats sur les orientations générales de ce document, au sein du Conseil communautaire et des conseils municipaux.

Le dernier trimestre de l'année a été consacré au travail sur les règlements écrits et graphiques du futur PLUi. Depuis septembre 2018, de nombreuses réunions ont eu lieu dont notamment 6 réunions de travail : comités techniques, réunions de secteurs avec les élus, permanences de rencontres individuelles avec les élus, comités de pilotage et réunions publiques. L'arrêt de projet du PLUi est prévu pour le 24 mai 2019 et l'approbation pour le 13 décembre 2019.

Élaboration de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de La Ferté-Milon :

Une AVAP est un périmètre dont l'objet est de promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces, dans le respect du développement durable. Elle est fondée sur un diagnostic architectural, patrimonial et environnemental, afin de garantir la qualité architecturale des constructions existantes et à venir, ainsi que l'aménagement des espaces. L'AVAP sera opposable à tous travaux de construction, de démolition, de restauration, de transformation sur le territoire de la commune de La Ferté-Milon, en plus du règlement du PLUi. Le pôle ADT est chargé du suivi des études d'élaboration de cette AVAP, avec notamment la reprise de la procédure, la réalisation des demandes de subventions, le suivi de la gestion administrative et financière de l'étude, la programmation du calendrier prévisionnel et le secrétariat de la commission locale. Le diagnostic a été réalisé et le règlement (graphique et écrit) est en cours d'élaboration. L'arrêt de projet de l'AVAP est prévu pour l'été 2019.



AGENTS
2

Application du droit des sols

► Politique du logement et du cadre de vie.

Le service reçoit les demandes d'autorisations du droit des sols déposées dans les communes (certificat d'urbanisme, déclaration de travaux, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager). Il les enregistre dans un logiciel spécifique, vérifie leur complétude, instruit les dossiers et rédige les propositions d'arrêtés signés par les maires des 36 communes adhérentes à ce service mutualisé et gratuit.

1 115 dossiers ont été traités en 2018, répartis de la manière suivante :

558 demandes de certificat d'urbanisme d'information (CU A)

63 demandes de certificat d'urbanisme pré-opérationnel (CU B)

354 déclarations préalables de travaux (DP)

83 demandes de permis de construire une maison individuelle (PCMI)

43 demandes de permis de construire (PC)

7 demandes de permis de démolir (PD)

7 demandes de permis d'aménager (PA)

Les agents ont reçu de nombreux particuliers et professionnels en rendez-vous tout au long de l'année, notamment pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets et en vérifier la faisabilité.

Ils ont effectué de nombreuses visites de terrain et sont en relations permanentes avec les secrétaires de mairie, les services techniques de la CCRV et les services extérieurs dont l'avis est important pour l'instruction des différents dossiers (gestionnaires de réseaux, pompiers, accessibilité, architecte des bâtiments de France...)

Ils s'occupent également de l'envoi de statistiques aux services de l'Etat (données « SITADEL »), tiennent à jour le registre des déclarations d'intention d'aliéner, le registre des participations d'urbanisme (dont la participation pour le financement de l'assainissement collectif : PFAC).



► **Compétence :** actions du développement économique. Les zones d'activités, le soutien au commerce et la promotion du tourisme entrent dans ce domaine de compétence.

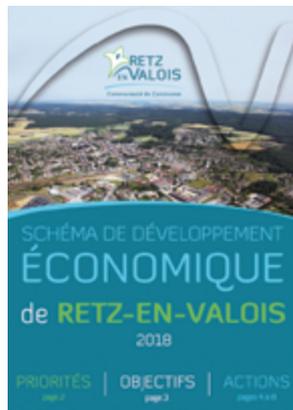
En 2018, la CCRV a validé 19 actions prioritaires du territoire et édité un livret de présentation de ce schéma de développement économique. Une réunion de présentation a également eu lieu le 30 mars 2018, destinée aux entreprises, aux partenaires économiques et socio-économiques avec l'intervention de l'entreprise Roquette, leader mondial des ingrédients innovants d'origine végétale.

Information aux entreprises

Concernant la **visibilité de l'offre foncière et immobilière**, des cartes et présentations des zones sont disponibles sur le site de la CCRV. Une étude sur la **signalétique** des zones d'activités du territoire a été mise en place. Le développement de la **base de données économiques** et son intégration dans le **Système d'Informations Géographiques (SIG)** se sont poursuivis.

Animation de la vie locale

Le Schéma de développement économique a mis en avant un manque d'informations sur les entreprises par les entreprises elles-mêmes et par la population. Plusieurs actions ont été menées dans ce sens.



Développement du réseau d'acteurs économiques

Un comité de pilotage de suivi des principaux projets de développement économique a été mis en place et est constitué des chambres consulaires, des clubs et associations locales, de la Région Hauts-de-France et d'entreprises. Ce comité permet de tisser un lien fort avec les acteurs du territoire et de disposer d'un retour immédiat et adapté aux réalités et besoins du territoire. Des contacts très réguliers sont entretenus avec les organisations patronales, les intercommunalités voisines, la Région Hauts-de-France, les clubs et associations, organisations sectorielles et les structures de création d'entreprise.

1^{ère} édition de la Foire-Expo Retz-en-Valois

Il est apparu opportun aux acteurs locaux d'organiser une grande manifestation afin de mieux faire connaître aux habitants et entreprises les différentes richesses du territoire. Le projet de Foire-Expo sur Villers-Cotterêts, est ainsi né d'une volonté commune du groupement d'entreprises BNI, du groupement d'industriels et de la CCRV. Cet événement avait pour objectif **d'animer le territoire, de valoriser le savoir-faire des entreprises locales et de donner envie d'y entreprendre et d'y vivre.**



Cette première édition du 6 octobre 2018 à Villers-Cotterêts, a rassemblé plus de 100 exposants provenant des différents secteurs professionnels : industrie, habitat, agriculture, artisanat, services, commerce, loisirs/tourisme et un marché du terroir...

Un village était dédié à la formation et à la recherche d'emplois. Pour les plus jeunes, de nombreuses animations comme un laser game, des balades à poney, des ateliers petite enfance et pleins d'autres activités étaient proposées. La manifestation a obtenu un franc succès auprès des exposants, qui ont tous manifesté le désir de reconduction de l'opération, qu'auprès des visiteurs qui eux ont exprimé l'intérêt de découvrir les entreprises locales.

Rencontres inter-entreprises

À la veille de la Foire-Expo, une rencontre inter-entreprises a été organisée au Château de Montgobert, sous forme de speed-meeting (rencontres rapides). Cet événement, mené et animé avec nos partenaires a été une vraie réussite. Les entreprises ont manifesté un vrai plaisir à se rencontrer et à découvrir des secteurs d'activités qui n'étaient pas les leurs. Cette manifestation, qui était une première sur le territoire, a réuni plus de 130 acteurs.

Opérations autour de l'emploi

La CCRV est membre actif du Service Public de l'Emploi sur l'arrondissement de Soissons. Elle participe à plusieurs de ses groupes de travail. Plusieurs Job dating (entretien de recrutement minuté) de Pôle Emploi se sont déroulés sur le territoire. On peut évoquer cette organisation récurrente chez Intersnack à Vic-sur-Aisne.

Axe de développement des entreprises

Accueil des porteurs de projet

26 porteurs de projets ont été accompagnés. Dans le cadre de notre conventionnement avec l'association Initiative Aisne, en tant qu'Antenne territoriale de celle-ci, 17 prêts d'honneur pour 12 entreprises pour un montant de 137 000€ ont pu être octroyés comme suit :

- 5 à Villers-Cotterêts, 5 dans la Vallée de l'Aisne, 1 au nord du territoire et 1 au sud
- 12 créations

Rencontre des entreprises existantes par les élus

Plusieurs visites d'entreprises ont été effectuées avec les élus.

Autres actions

Gestion des biens de la collectivité :

- l'hôtel d'entreprises situé impasse du Chinois.
- bâtiment Rosello
- zones d'activités : Queue d'Oigny, Verriers et Pontarcher

L'ensemble des locaux dédiés à l'activité économique de la CCRV est loué à 100%.

► Compétence : actions sociales.

La Communauté de Communes finance deux chantiers d'insertion : l'objectif étant de lever les freins à l'emploi par le biais d'un accompagnement socioprofessionnel et de se placer dans une situation de travail. En 2018, les chantiers d'insertion « Restauration du patrimoine », assuré en régie, et « Aménagement des sentiers de randonnée » mené en partenariat avec l'AIES (Association Intermédiaire Emplois et Services), ont accueilli 47 bénéficiaires des minimas sociaux dont 23 hommes et 24 femmes.

Ces 2 chantiers interviennent sur l'ensemble des 54 communes de la CCRV.

5 salariés ont obtenu un emploi durable

- 1 CDI conducteur Poids lourds (Oise transports)
- 1 mission intérimaire de très longue durée
- 1 CDD d'un an à la mairie de Dampleux
- 1 CDI encadrant chantier d'insertion AXOMECA
- 1 contrat pro à la laiterie de Braine

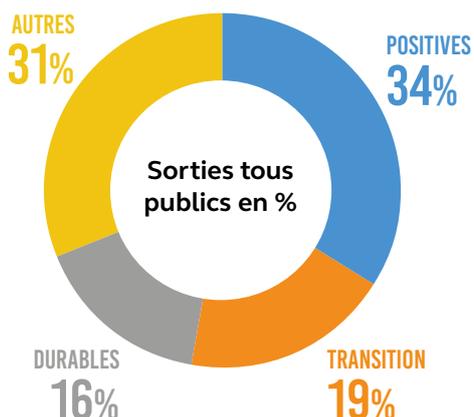
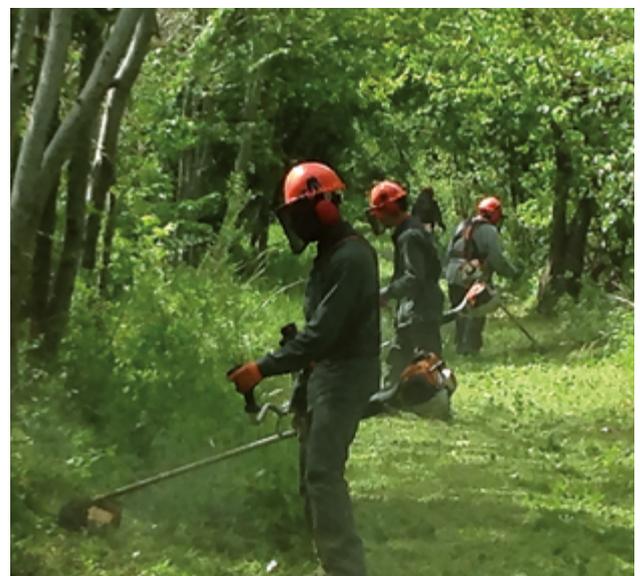
6 salariés sont sortis en emploi de transition :

- 1 personne est entrée sur le chantier « aménagement des sentiers de randonnée » afin d'intégrer une formation qualifiante
- 1 personne a été accompagnée pour faire valoir ses droits à la retraite
- obtention d'un titre professionnel en couverture puis CDI dans une entreprise de couverture
- CDD de moins de 6 mois en agriculture
- CDD de moins de 6 mois agent d'entretien en lycée professionnel
- mission intérimaire avec obtention des CACES travaux publics

11 sorties positives :

- droits à la retraite
- 6 obtentions du titre professionnel Assistant De Vie aux Familles (ADVF), dont 3 emplois auxiliaire de vie
- 1 formation en soudure
- 1 titre professionnel plaquiste
- 1 titre professionnel transport de marchandises
- 1 CCP du titre pro couvreur

4 permis de conduire obtenus + 1 PL/SPL obtenu, 15 salariés renouvelés sur l'action





AGENTS
6

Tourisme

► Compétence : actions du développement économique. Les zones d'activités, le soutien au commerce et la promotion du tourisme entrent dans ce domaine de compétence.

L'office de tourisme intercommunal



L'office possède son bureau principal, place Aristide Briand à Villers-Cotterêts, ouvert 6j/7j. En 2018, un bureau d'informations touristiques était ouvert 5j/7j, d'avril à septembre, à l'Antenne de la CCRV à Vic-sur-Aisne. En 2018, ce sont près de 6 000 personnes qui ont fréquenté l'office de tourisme et près de 4 000 demandes ont été traitées.

Commercialisation

Activités groupes et scolaires

L'office de tourisme commercialise également ses offres auprès du GrandSoysons Tourisme, la Maison du tourisme des portes de la Champagne et l'Agence Aisne Tourisme.

- 99 demandes ont été traitées pour 82 contrats signés dont 19 packages (visites + restauration)
- 2416 visiteurs dont 1282 scolaires
- 27 139,05 € de chiffre d'affaire rapporté aux 13 sites touristiques et 4 restaurateurs partenaires

Sorties tous publics

- 20 thèmes proposés sur 42 dates
- 85 ventes via la billetterie en ligne
- 2 627.50€ de chiffre d'affaire

Boutique

30 références sont présentées à la boutique de l'office.

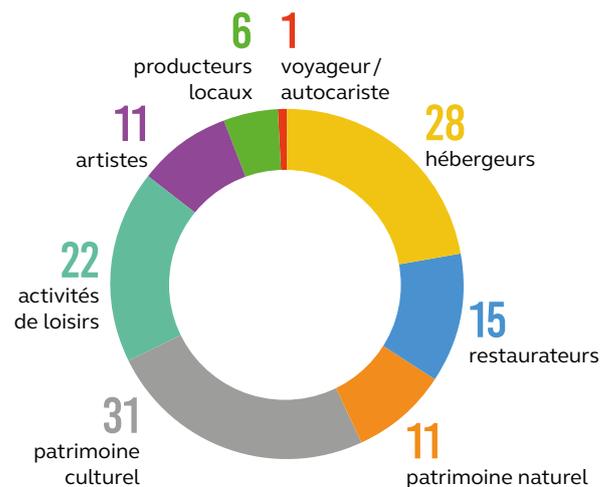
Top 3 des ventes :

- 1 Jus de pomme local
- 2 Bonbons « tour Mangin » au bleuet
- 3 Porte-clés fleurs de lys

Ces ventes représentent 1 262 € de chiffre d'affaire.

Accompagnement et promotion des prestataires

L'office de tourisme accompagne chaque année ses prestataires et fait leur promotion auprès des touristes. En 2018, 115 prestataires étaient concernés :



Actions de promotion

Brochures

De nombreuses brochures sont créées chaque année par l'office de tourisme ou en collaboration avec d'autres destinations. Au total ce sont plus de 10 000 brochures distribuées !



Actions de communication touristiques

- 4 reportages télévision :
Picardie matin ; France 3 Hauts-de- France ; BFM TV
- 1 émission sur Radio France bleu Champagne Ardenne
- Parution d'articles dans 14 magazines : Figaroscope ; Petit Futé ; Le monde du camping-car ; Un été dans les Hauts-de-France ; Nouvel Observateur ; Union ; Axonais ; Vase communicant ; Val magazine ; Aisne magazine ; Courrier Picard ; Hé mag ; Retz-en-Valois (journal communautaire) ; Villers info
- Participations à 2 salons : Foire aux dépliant et Eluceo
- Organisation d'une journée de rencontre et d'un atelier pour les socio-professionnels touristiques
- Reportages photos

Site internet

Quelques chiffres sur le site internet de l'office de tourisme :
www.tourisme-villers-cotterets.fr



- **24 000** visiteurs entre juin et décembre 2018
- Mise à jour de **136 offres**
- Enregistrement de **116 évènements** dans la base de données régionale qui alimente les sites internet de l'Aisne, Pierrefonds, Soissons.

Réseaux sociaux



L'office de tourisme est présent sur facebook. Sa page recense **212 likes** (+233%) avec plus de **350 publications**.



L'office de tourisme administre les informations recensées sur google concernant son entité (**103 917 vues**) ainsi que la tour d'observation du général Mangin (**22 448 vues**).

Projets collaboratifs



Le projet « **La Pause** » est porté par 4 intercommunalités : la Communauté de Communes Retz-en-Valois, le GrandSoissons agglomération, la Communauté de Communes d'Oulchy-le-Château et la Communauté de Communes Val de l'Aisne. Il consiste à construire une destination en accord avec les nouvelles pratiques visiteurs, en mutualisant leurs ressources sur des actions stratégiques et de promotion.

Musée Terroire 14-18

est un musée à ciel ouvert retraçant l'ancienne ligne de front de la Grande Guerre. Il s'agit de mutualiser les ressources sur des actions de communication et de sensibilisation auprès du public des cinq intercommunalités suivantes :



- La Communauté de Communes du Pays Noyonnais
- La Communauté de Communes des Deux Vallées
- La Communauté de Communes Retz-en-Valois
- La Communauté de Communes du Pays des Sources
- La Communauté de Communes des Lisières de l'Oise

Les limites géographiques de ce musée à ciel ouvert sont à l'étude en 2019 afin de s'étendre davantage sur le Département de l'Aisne.

La Route Européenne d'Artagnan (REA)



est née en 2014 de la volonté de proposer un itinéraire équestre à dimension transnationale, aucun n'existant à ce jour au niveau mondial. Premier itinéraire équestre européen, la REA relie Lupiac en Gascogne (France), lieu de naissance de ce personnage emblématique, et Maastricht dans le Limbourg (Pays-Bas), où il a trouvé la mort. La REA traverse 16 communes du territoire Retz-en-Valois dont Villers-Cotterêts, ville natale d'Alexandre Dumas.

Naturanim est un partenariat entre huit structures, apportant une pertinence et une cohérence dans la découverte de l'environnement, via des animations proposées auprès des scolaires et du grand public.



L'office de tourisme met à jour et fait la **promotion des randonnées** de son territoire.

Le 22 juillet 2018, la CCRV a organisé la **Fête de la Tour Mangin** pour commémorer la contre-offensive du 18 juillet 1918. Evènement familial, cette journée a permis d'associer les habitants du territoire aux célébrations autour de la tour. L'office de tourisme gère les équipements touristiques comme la tour Mangin et les aires de service et stationnement pour camping-car.



Le saviez-vous ? Le site de la tour d'observation du général Mangin a accueilli plus de 14 200 visiteurs entre le 21 mars et le 3 décembre 2018.

► Compétence : équipements culturels et sportifs

L'École de Musique Intercommunale (EMI)

L'École de Musique Intercommunale fonctionne selon le rythme scolaire. Les inscriptions et réinscriptions peuvent se faire dès le mois de juin pour un début des cours en septembre. Des portes ouvertes sont organisées en juin et septembre. Des auditions d'élèves et des Accroche Notes (concert d'élèves) sont proposés tout au long de l'année. À la rentrée de septembre 2018 l'école totalisait 370 élèves.

Disciplines enseignées

- **Instruments** : clarinette, flûte à bec, flûte traversière, hautbois, saxophone, alto, contrebasse, violon, violoncelle, clairon, cor, cornet, euphonium, trombone, tuba, percussions, batterie, tambour, guitare, piano.
- **Ateliers** : chansons, musiques actuelles, blues.
- **Pratiques collectives** : orchestre symphonique, orchestre symphonique junior, orchestre à vent.
- **Formation Musicale** : jardin musical, éveil, initiation, cycles I et II, formation musicale adulte.
- **Chant** : techniques vocales, chorale.

Nombre d'élèves par discipline :

Alto : 10
Batterie : 5
Chant : 13
Clarinette : 10
Contrebasse : 5
Cor harmonie : 9
Cor Mib : 7
Flûte à bec : 8
Flûte traversière : 19
Guitare : 32
Hautbois : 10
Percussions : 19
Piano : 44
Saxophone : 24
Tambour : 6
Trombone : 5
Trompette : 21
Tuba : 8
Violon : 31
Violoncelle : 12



Les pratiques collectives

Les pratiques collectives sont nombreuses au sein de l'EMI :

- Atelier Blues
- Atelier Chansons
- Chorale Petits
- Chorale Grands
- Ensemble de Clarinettes
- Ensemble de cuivres
- Ensemble de flûtes à bec
- Ensemble de Guitares
- Ensemble de Hautbois
- Ensemble de Percussions
- Ensemble de Saxophones
- Ensemble de Violoncelles
- Musiques Actuelles
- Orchestre à vent
- Orchestre Symphonique
- Orchestre Symphonique Junior.

Interventions en milieu scolaire et EHPAD

En 2018, l'enseignante est intervenue dans les écoles maternelles et élémentaires du territoire afin de sensibiliser les enfants aux disciplines artistiques.

Depuis décembre 2018, elle intervient également dans les EHPAD de Villers-Cotterêts, « François 1^{er} » et « Le Grand Bosquet ».



Concerts, événements, actions pédagogiques

- 2 concerts en partenariat avec l'ADAMA (Association pour le Développement des Activités Musicales dans l'Aisne).
- 10 concerts et « Accroche Notes »
- une cinquantaine d'auditions par discipline tout au long de l'année.
- des séances de sensibilisation aux instruments dans les écoles du territoire (20 classes en 2018).
- des sorties à l'opéra de Reims.
- portes ouvertes : juin et septembre (Villers-Cotterêts), octobre (Vic-sur-Aisne).

Actions culturelles

En 2018, la CCRV a fait évoluer le poste de responsable de l'EMI en y intégrant la responsabilité des actions culturelles. Elle a également mis en place une grille tarifaire pour les spectacles proposés, en y intégrant des tarifs réduits pour les étudiants, retraités et chômeurs.

Les missions du responsable des actions culturelles sont :

- la mise en place d'une saison culturelle avec la proposition d'une offre diversifiée programmée sur l'ensemble du territoire avec des lieux « itinérants » de diffusion
- la mise en place d'une politique culturelle et tarifaire qui favorise l'accès pour les publics les plus éloignés et les plus démunis
- la mise en place d'actions transversales qui sollicitent l'ensemble des acteurs culturels, sportifs et associatifs du territoire.

Activités sportives

► Compétence : équipements culturels et sportifs



AGENTS
10

Piscine intercommunale

L'année 2018 fut celle de la fin des travaux de rénovation et de modernisation de la piscine intercommunale.



La piscine intercommunale accueille 3 types de publics différents :

- **les scolaires** représentent 1/3 du public fréquentant la piscine provenant des communes suivantes : Ambleny, Cœuvres-et-Valsery, Coyolles, Dammard, Dampleux, Faverolles, Haramont, Largny-sur-Automne, La Ferté-Milon, Taillefontaine, Villers-Cotterêts, Vivières, Neuilly-Saint-Front, Gandelu, Oulchy-le-Château.
- **le public individuel** recherchant le bien-être, la détente, l'entretien ou la performance sportive
- **les associations sportives**

La piscine accueille 3 associations au sein de son établissement pour proposer des activités aquatiques :

- le Cercle des nageurs cotteréziens
- le Subaquatique club cotterézien pour la plongée
- le Gymnaste cotterézien qui propose des séances d'aquabike

Nombre total d'entrées en 2018 : 39 305

Scolaire : 16 342 élèves

Public : 18 505 nageurs

Associations : 4 458 nageurs



AGENT
1

Actions d'éducation sportive

Depuis septembre 2017, la Communauté de Communes a souhaité mettre à disposition des établissements scolaires de son territoire un éducateur sportif, afin de favoriser la pratique du sport chez les plus jeunes. Les interventions en 2018 concernaient des classes de CE2, CM1, CM2.

Liste des sports pratiqués

- Acrosport
- Course de vitesse et obstacles
- Flag rugby+rugby
- Floorball
- Handball
- Kend
- Les lancers
- Quidditch
- Tchoukball
- Tennis

Les communes concernées

- Ambleny
- Berny-Rivière
- Cœuvres-et-Valsery
- Dammard/Chézy-en-Orxois (regroupement scolaire)
- Dampleux
- Fontenoy
- La Ferté-Milon
- Largny-sur-Automne
- Longpont
- Puiseux-en-Retz
- Ressons-le-long
- Vic-sur-Aisne



Nombre d'interventions par activité en 2018

Acrosport : 26

Course de vitesse et obstacles : 56

Floorball : 44

Handball : 3

Kendo : 105

Les lancers : 18

Quidditch : 7

Flag rugby+rugby : 32

Tchoukball : 126

Tennis : 14

► Compétence : coordination et accompagnement d'une politique enfance - jeunesse.

Le 7 décembre 2018, le Conseil Communautaire a retenu, comme intérêt communautaire, au sein de la compétence « action sociale » :

- la coordination et l'accompagnement d'une politique enfance jeunesse,
- le Relais Assistants Maternels (RAM),
- le partenariat, le soutien et/ou l'organisation de manifestations intercommunales ponctuelles à caractère sportif, social ou culturel à destination de la jeunesse.

Le rôle du service enfance-jeunesse de la CCRV est d'organiser des activités de loisirs pendant les week-ends, petites et grandes vacances scolaires, pour les enfants et adolescents de son territoire. Des séjours sont mis en place pendant la période estivale.

Les activités

Les sorties culturelles, stages découverte et séjours d'été

Un programme d'activités est réalisé à destination des 8 à 13 ans. Pour l'année 2018, les jeunes ont participé à différentes actions (sorties, stages découverte, séjour).

Nombre d'enfants : 132

Les représentations culturelles pour les scolaires

Elles ont eu lieu les 22, 23 et 26 mars, à la salle communale d'Ambleny.

- 2 représentations : « Marabout d'ficelle » sur le thème de la comptine pour **330 élèves** de Moyenne Section, Grande Section, CP,
- 4 représentations des « Contes du chat perché » pour **592 élèves** de CE1, CE2, CM1, CM2. Des ateliers d'aide à la création ont été proposés à 2 classes, 1 de Moyenne Section / Grande Section et CP.
- 2 interventions : « L'art et la Manière » pour une lecture de « Lettres de Guerre » ont également eu lieu les 13 et 27 mars au Collège de Vic-Sur Aisne, pour **102 élèves** de 3^{ème}.

Nombre d'enfants : 1 024

Prestations culturelles en faveur des accueils de loisirs

Des interventions ont eu lieu en juillet et la 1^{ère} semaine d'août pour les 7 centres de loisirs (Ambleny, Berny-Rivière, Fontenoy, Morsain, Pernant, Ressons-Le-Long et Vic-Sur-Aisne), sur le thème de la sculpture, avec l'intervention d'un sculpteur céramiste, à raison de 10 h par centre, soit **70 heures**.

Aides au BAFA

La Communauté de Communes a aidé financièrement un jeune pour une formation BAFA. La CCRV poursuit ses aides en 2019, renseignements auprès du service au : 03 23 55 98 97.

Aides aux nouvelles initiatives

Des aides ont été attribuées aux associations locales pour l'organisation de manifestations à rayonnement intercommunal pour un montant total de : **5 423,50 €**.



Relais Assistants Maternels Parents et enfants

► Compétence : actions sociales .

Le Relais Assistants Maternels (RAM) est un service gratuit qui s'adresse aux parents, enfants et professionnels de l'accueil à domicile (assistant maternel agréé ; garde à domicile). On vous dit tout sur les modes de garde proches de chez vous ! Le RAM vous reçoit toute l'année sur rendez-vous à Villers-Cotterêts et Vic-sur-Aisne.

Le RAM est un lieu d'informations sur :

- les différents lieux d'accueil des jeunes enfants existant sur le territoire (collectif et/ou individuel)
- les démarches pour employer un assistant maternel agréé (contrat de travail, bulletin de salaire...)
- la législation qui encadre la profession d'assistant maternel agréé
- la procédure à suivre pour devenir assistant maternel agréé (nourrice).



La matinale des tout-petits c'est :

- un atelier gratuit, sans inscription préalable
- une salle d'activité accueillante et spécialement aménagée
- des professionnelles de la petite enfance à votre écoute
- du matériel pour les 0 - 4 ans : des tapis et jeux d'éveil pour les plus petits, des jouets adaptés pour les grands
- un lieu créateur de lien pour les parents et de socialisation pour les enfants



Le RAM est un lieu de rencontre et d'éveil :

Pour les professionnels de l'accueil à domicile, où sont proposées :

- des activités hebdomadaires sur 4 lieux différents : La Ferté-Milon, Villers-Cotterêts, Montigny-Lengrain et Chouy
- des réunions d'informations, des ciné-échanges ...

Pour les enfants de 0 à 3 ans, propice à la découverte de soi et des autres :

- des activités hebdomadaires autour de 9 thématiques différentes : semoule, éveil corporel, éveil musical, bricolage, médiathèque, matinées récréatives, ateliers cuisine...
- des sorties festives : ferme, cirque...
- des actions culturelles : exposition, cinéma...

Pour les familles, des moments à partager ensemble :

Tous les lundis de 9h30 à 11h30 à Montigny-Lengrain, le RAM organise des moments récréatifs pour tous les jeunes enfants du territoire, accompagnés d'un adulte ayant un lien familial (parents, grands-parents, oncles, tantes...).

Le RAM en quelques chiffres...

Le RAM a organisé 169 ateliers d'éveil en 2018 regroupant :

- 871 assistantes maternelles agréées
- 1 431 enfants

Accueil des jeunes enfants sur la CCRV :

- 826 familles avec un enfant de moins de 3 ans
- 268 assistantes maternelles agréées soit 655 places d'accueil
- 4 micro-crèches privées soit 40 places d'accueil (2 implantées à Vic-sur Aisne et 2 à Villers-Cotterêts)
- 1 multi accueil public à Villers-Cotterêts (CCAS Villers-Cotterêts) : 24 places d'accueil
- 1 halte-garderie itinérante publique à La Ferté-Milon 12 places d'accueil



Communauté de Communes

9 rue Marx Dormoy - BP 133
02603 Villers-Cotterêts Cedex

03 23 96 13 01

www.cc-retz-en-valois.fr

**Antenne de la Communauté
de Communes Retz-en-valois**

2 et 4 rue Saint-Christophe
02290 VIC-SUR-AISNE
03 23 55 46 54

Services techniques

Impasse du Chênois
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 99 84

École de Musique Intercommunale

11 place de l'École
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 52 30

Office de tourisme Intercommunal

6 place Aristide Briand
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 55 10

Pôle Aménagement du Territoire

35 rue du Général Leclerc
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 61 25